



## FORMULAIRE DE DEMANDE

### AFFICHAGE DE BANDEROLE

#### Règlement :

- Les demandes de pose de banderole doivent être transmises au pôle CAT uniquement via ce formulaire, au moins **1 mois avant la manifestation**.
- Le délai maximal de pose est de **8 jours** du lundi au lundi (sous réserve de disponibilité).
- Pour les associations et manifestations vifaises, la banderole devra être posée sur le grillage vert (au sol, derrière les deux piquets rouges) à côté du rond-point de l'entrée de Vif.
- Pour les manifestations ou les associations extérieures, la banderole devra être placée au Pont des Garçons.
- Dimensions des banderoles : 1m\*2,50 m sur le nouvel emplacement prévu à cet effet. (Tolérance jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2024 des autres dimensions).

Nom de l'association : .....

Nom du (de la) Président(e) : .....

Adresse du siège social : .....

Téléphone : .....

Nom de l'événement : .....

Date de l'événement : .....

Dates souhaitées pour la pose : du ...../...../..... au...../...../.....

Lieu de la manifestation : .....

Accord de la commune Rond-point entrée de Vif

Accord de la commune au Pont des Garçons

Refus de la commune

Visa du responsable de service